



HISTOIRE DU DROIT

Fiches complètes, synthétiques, à jour
et optimisées pour la mémorisation

20 FICHES DE RÉVISIONS



PDF TRACÉ ET SÉCURISÉ

**IL EST FORMELLEMENT INTERDIT DE
TRANSMETTRE CE FICHIER À UN TIERS.**

**TOUTE REPRODUCTION OU DIFFUSION PARTIELLE
OU TOTALE EST FORMELLEMENT INTERDITE ET
FERA L'OBJET DE POURSUITES PÉNALES
(3 ANS D'EMPRISONNEMENT + 300 000€
D'AMENDE, ART. L335-2 DU CPI - ALINÉA 1ER DE
L'ARTICLE L. 122-4 DU CPI).**

**L'IMPRESSION EST RÉSERVÉE À UN USAGE
UNIQUE ET STRICTEMENT PERSONNEL.**





L'Histoire du droit selon Pamplémousse :



L'Histoire du droit est la discipline qui donne du sens à tes études juridiques, car c'est en elle que réside souvent la réponse à tous les « pourquoi ? » qui jalonnent ton parcours dans cette magnifique filière. L'Histoire du droit a pour objet d'étudier l'évolution des systèmes juridiques, des sources et des institutions. À ce titre, le droit romain occupe une place centrale.



L'Histoire du droit dans la société :

En société, l'Histoire du droit constitue un aspect non négligeable de la culture générale. Par une locution latine, tu impressionneras ton crush ou ta grand-mère.

Surtout, la connaissance des origines et des évolutions du droit te permet d'avoir une lecture beaucoup plus critique de celui-ci. Tu seras en somme un meilleur juriste.

L'HISTOIRE DU DROIT EN QUELQUES MOTS-CLÉS :



Hammourabi, judaïsme, Rome, christianisme, Justinien, Mérovingiens, Carolingiens, Capétiens, féodalité, absolutisme, Révolution, Napoléon, légicentrisme.



L'Histoire du droit selon nos lecteurs :



J'ai beaucoup aimé cette matière, car elle nous montre l'origine de nos institutions ainsi que l'évolution du droit. Je pense que c'est important d'avoir une culture juridique. Honnêtement, j'ai eu la chance d'avoir une enseignante passionnée, qui rendait le cours vivant ! C'était ma matière préférée en L1. En revanche, c'était long à réviser haha !



Cherine, L2 Droit.

3

Conseils de la Team Pamplemousse pour réussir cette matière :

1

Bien maîtriser les dates importantes

Avant toute chose, tu dois bien maîtriser les dates importantes de ton cours. L'important n'est pas de tout connaître au jour près... Mais d'être capable de mettre en perspective les événements, ce qui suppose de savoir les situer, les uns par rapport aux autres (*l'avènement du christianisme cinq siècles avant Jésus-Christ, c'est très drôle... mais peu crédible*).

Il s'agit d'appréhender la Grande Histoire comme une suite de petites histoires, ou une série Netflix en plusieurs saisons... Avec de multiples rebondissements !

2

Repérer et maîtriser les concepts

Nous te conseillons de repérer et de maîtriser les concepts : dans une université où l'on enseigne essentiellement le droit positif, l'Histoire du droit offre un moment d'évasion ! Un monde avec des rois, des empereurs, des ordalies, un droit qui se perd pour être redécouvert au XI^e siècle, un roi qui prend l'ascendant sur les seigneurs jusqu'à devenir monarque absolu de droit divin, une révolution...

Pour avoir le recul nécessaire, tu dois absolument identifier les concepts clés, savoir les définir, et surtout, caractériser leur potentielle évolution dans le temps long. Tu dois également faire des liens entre les concepts afin d'acquérir ce recul qui te permettra d'envisager sereinement un commentaire de texte ou une dissertation.

3

Identifier les attentes propres à chaque exercice

Ce conseil s'applique sans aucun doute à l'ensemble des disciplines juridiques : hiérarchiser les informations. Dans ces fiches, tu trouveras l'essentiel, ce qui n'est pas du luxe : tu pourras plus facilement digérer 3 millénaires d'Histoire du droit énoncés en un seul semestre. Ces fiches sont justement un véritable coup de pouce pour acquérir cette disposition d'esprit.

En hiérarchisant les informations, tu seras capable de mieux cibler les éléments attendus par ton enseignant : l'essentiel pour une question de cours, une réflexion sur l'évolution des notions pour un sujet de dissertation sur le temps long, un fait historique à cibler pour éclairer un texte dans le cadre d'un commentaire.



Disclaimer ! Avis Important à nos Lecteurs :

Chez Pamplemousse , notre mission est de rendre l'apprentissage du droit aussi accessible et engageant que possible, tout en respectant une neutralité absolue. Nous comprenons que l'histoire du droit, riche et complexe, peut être interprétée de multiples façons. Les fiches d'histoire du droit que nous vous proposons ont été rédigées par un enseignant passionné, dont la perspective historique est le fruit d'une longue réflexion et d'une expertise académique reconnue. Toutefois, il est important de rappeler que les interprétations des faits historiques peuvent varier et reflètent la vision personnelle de l'auteur.

L'histoire du droit est une matière unique, qui invite à la réflexion et à la critique. Elle nécessite de la part de l'étudiant une approche ouverte et critique, encourageant la construction d'un avis personnel éclairé par diverses sources et perspectives. Chez Pamplemousse, nous valorisons l'esprit critique et l'autonomie intellectuelle de nos étudiants. Ainsi, nous vous invitons à aborder ces fiches comme un point de départ pour votre exploration personnelle de l'histoire du droit, en gardant à l'esprit que chaque fait historique peut être interprété de façon différente.

Nous tenons également à souligner que Pamplemousse se positionne en dehors de toute démarche politique ou idéologique. Notre objectif est de fournir des outils pédagogiques de qualité, conçus pour soutenir votre réussite académique, sans jamais influencer votre jugement ou votre réflexion personnelle.

Nous vous encourageons à enrichir votre compréhension de la matière en consultant diverses sources, en participant activement à des discussions académiques et en formulant vos propres analyses critiques des événements historiques. C'est en cultivant une approche ouverte et critique que vous parviendrez à une compréhension profonde et nuancée de l'histoire du droit.

L'équipe Pamplemousse vous souhaite une exploration enrichissante et stimulante de l'histoire du droit.

SOMMAIRE



I. AVANT ROME

FICHE N° 1 – UN APERÇU DU DROIT DE L'ANTIQUITÉ ORIENTALE 10

À l'origine du développement du droit dans l'Antiquité orientale
Les caractères des droits de l'Antiquité orientale

FICHE N° 2 – L'APPORT DU MONDE GREC (1/2) : UNE RÉFLEXION SUR LA POLITIQUE 15

La vie politique : les réformes successives menant à la démocratie athénienne
Les idées politiques : une pensée féconde sur les régimes

FICHE N° 3 – L'APPORT DU MONDE GREC (2/2) : UNE RÉFLEXION SUR LA LOI 21

Une réflexion sur la loi positive
Une réflexion sur la loi non écrite



II. ROME

FICHE N° 4 – LES REPÈRES DE L'HISTOIRE POLITIQUE DE ROME 27

La Royauté – *Regnum romanum*
La République – *Res publica*
L'Empire – *Imperium romanum*

FICHE N° 5 – L'ANCIEN DROIT ROMAIN : LE PASSAGE DU *FAS* AU *IUS* 33 (VIIe s. av. J.-C. au milieu du IIe s. av. J.-C.)

La procédure de l'ancien droit romain : les actions de la loi
La laïcisation du droit : du *fas* au *ius*
La publication du droit : plébéiens VS patriciens (la suite)

FICHE N° 6 – LE DROIT ROMAIN CLASSIQUE : L'ÂGE D'OR DU DROIT ROMAIN 38 (milieu du IIe s. av. J.-C. au milieu du IIIe s. ap. J.-C.)

La procédure du droit romain classique : la procédure formulaire pour un droit plus flexible
Les sources du droit romain classique

FICHE N°7 – LE DROIT ROMAIN POSTCLASSIQUE : LA MAINMISE IMPÉRIALE SUR 42 LE DROIT (IIIe s. ap. J.-C. au VIe s. ap. J.-C.)

La procédure du droit romain postclassique : la procédure extraordinaire
La mainmise impériale sur l'ensemble des autres sources du droit
L'empereur, *lex animata* (loi vivante)
Les codifications impériales





III. JUSTE APRÈS ROME

1. La législation barbare

FICHE N° 8 – LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN D'OCCIDENT

49

Des causes multiples sur le long-terme

La déposition de Romulus Augustule en 476 : fruit d'un processus clairement identifiable

FICHE N° 9 – LA PERSONNALITÉ DES LOIS DANS LES ROYAUMES BARBARES

53

Définitions : pluralisme juridique, principe de personnalité des lois, principe de territorialité des lois

Le système de personnalité des lois après la chute de Rome en Occident

Le rapport des rois barbares à Rome : le cas des Mérovingiens

2. L'époque carolingienne

FICHE N° 10 – LA DYNASTIE CAROLINGIENNE : DU ROYAUME À L'EMPIRE

58

L'avènement de la dynastie carolingienne

La restauration de l'Empire par Charlemagne

La dévolution du pouvoir : le dilemme posé entre culture romaine et tradition franque

FICHE N° 11 – LA FIN DE L'EMPIRE CAROLINGIEN ET L'AVÈNEMENT DE LA FÉODALITÉ

63

L'Empire carolingien attaqué de toutes parts

Les rois carolingiens fragilisés

L'avènement progressif des rapports féodo-vassaliques



IV. LA MOSAÏQUE DE DROITS MÉDIÉVAUX ET L'AFFIRMATION DU POUVOIR ROYAL

1. La coutume médiévale de l'époque féodale

FICHE N° 12 – LES COUTUMES SEIGNEURIALES DANS LE CADRE FÉODAL

68

La coutume, conséquence de la disparition progressive d'une autorité centrale

La coutume, au fondement de la définition du pouvoir seigneurial

Une première rédaction privée des coutumes

FICHE N° 13 – LA DOMESTICATION CROISSANTE DES COUTUMES PAR LE POUVOIR ROYAL : LE ROI, « GARDIEN DES COUTUMES »

72

Une réglementation de la preuve de la coutume

La lutte contre les mauvaises coutumes

La rédaction officielle des coutumes



EXTRAIT GRATUIT - NE PAS DIFFUSER

2. Le droit savant : réservoir juridique médiéval

FICHE N° 14 – LA LÉGENDE ET L'HISTOIRE DE LA REDÉCOUVERTE DU CORPUS IURIS CIVILIS 77

La légende : le Digeste, sauvé d'une maison en feu

L'Histoire : la révolution politico-culturelle du XIe-XIIe siècle

FICHE N° 15 – LES GRANDS MAÎTRES DU DROIT ROMAIN REDÉCOUVERT 81

Les glossateurs

Les postglossateurs

FICHE N° 16 – L'ESSOR DU DROIT CANONIQUE 87

Un droit compilé : le *Décret* de Gratien, une œuvre monumentale

Un droit vivant : les collections de décrétales postérieures

FICHE N° 17 – LE ROI LÉGISLATEUR 92

Les prémices du roi législateur au XIIe siècle

Les ordonnances de réformation

Les ordonnances de codification

FICHE N° 18 – LES LOIS FONDAMENTALES DU ROYAUME 97

L'intérêt des lois fondamentales du royaume

Le contenu des lois fondamentales du royaume

FICHE N° 19 – LA MONARCHIE ABSOLUE DE DROIT DIVIN ÉTABLIE 101

La théorisation de la monarchie absolue de droit divin

La monarchie absolue de droit divin en pratique

FICHE N° 20 – LA MONARCHIE ABSOLUE DE DROIT DIVIN MENACÉE 105

Les monarchomaques, des penseurs contre l'absolutisme

Les parlements d'Ancien Régime, un ennemi de l'intérieur



V. L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE

1. La Révolution française

FICHE N° 21 – LA PRÉ-RÉVOLUTION 110

La pré-révolution intellectuelle

La crise sociale, économique et financière

La crise politique

FICHE N° 22 – LES TEMPS FORTS DE LA RÉVOLUTION	114
1789 : l'année du grand basculement Le funeste sort de Louis XVI La Terreur	
FICHE N° 23 – LES SOURCES DU DROIT RÉVOLUTIONNAIRE	120
Le légicentrisme ou la loi comme référence normative La méfiance vis-à-vis des autres sources ou l'hégémonie de la loi L'idéal de codification ou l'assemblage rationnel des lois	
2. Napoléon	
FICHE N° 24 – NAPOLÉON, LE <i>SELF MADE MAN</i> ET SON ŒUVRE POLITIQUE	125
La personne : du général Bonaparte à l'empereur Napoléon I ^{er} , un cursus fulgurant L'œuvre : des « <i>masses de granit</i> » pour consolider l'État	
FICHE N° 25 – LA CODIFICATION NAPOLÉONNIENNE	130
Le Code civil de 1804 Les autres codes napoléoniens	
3. Après l'Empire : un renouvellement des sources et des institutions	
FICHE N° 26 – LES CRITIQUES VIS-À-VIS DU LÉGICENTRISME	134
La critique de l'École historique du droit : la loi <i>versus</i> « conscience populaire » La critique libérale du régime parlementaire La critique socialiste : la loi <i>versus</i> « coutume ouvrière »	
FICHE N° 27 – UN DROIT PUBLIC EN PLEINE MUTATION	137
L'émergence du règlement parmi les sources du droit Un droit administratif autonome	
4. Excursus. Un aperçu de deux aspects épineux de l'histoire du droit : les colonies et Vichy	
FICHE N° 28 – EXCURSUS 1 : LE DROIT COLONIAL	141
Un principe de spécialité législative Le statut personnel des indigènes, système de personnalité des lois 2.0 Le protectorat ou la conservation des institutions préexistantes	

FICHE N° 29 – EXCURSUS 2 : LE RÉGIME DE VICHY

145

L'origine et la sociologie politique du régime de Vichy

Le droit à Vichy

La fin de Vichy et le rétablissement de la légalité républicaine

5. La victoire du constitutionnalisme

FICHE N° 30 – LA SOUMISSION DE LA LOI À LA LOI FONDAMENTALE

151

La destitution de la loi au début du XXe siècle

Le positivisme juridique de Hans Kelsen et sa mise en pratique : le contrôle de constitutionnalité



Une coquille/une faute dans ces fiches ?

Écris-nous à magazinepamplemousse@gmail.com et gagne des avantages sur la boutique !



FICHE N° 1

UN APERÇU DU DROIT DE L'ANTIQUITÉ ORIENTALE

Plan de la fiche



- 1. À l'origine du développement du droit dans l'Antiquité orientale
 - a. Un moment : l'Antiquité
 - b. Un lieu : la Mésopotamie
 - c. Des « droits » (au sens large)
- 2. Les caractères des droits de l'Antiquité orientale
 - a. Des droits empiriques
 - b. Des droits imprégnés de religion

Dates à retenir :


Antiquité


Code d'Hammourabi


Début de la compilation
de la Bible hébraïque



1

À L'ORIGINE DU DÉVELOPPEMENT DU DROIT DANS L'ANTIQUITÉ ORIENTALE

En découvrant le droit à l'université, tu as pu aussi découvrir une petite coquetterie des juristes : l'usage du latin. Grâce à l'Histoire du droit, tu pourras frimer davantage lors de ton prochain repas de Noël, car les historiens du droit A-DORENT les locutions latines. Commençons tout de suite :



UBI SOCIETAS, IBI IUS

Là où il y a une société, il y a du droit

Cette affirmation se vérifie dans la réalité de l'Antiquité orientale. Nous t'invitons donc à bien caractériser le moment (a), et le lieu (b) où se développent ces droits (c).

EXTRAIT GRATUIT - NE PAS DIFFUSER

a. Un moment : l'Antiquité

Pré-histoire



Antiquité



Moyen-Âge

Par convention historiographique (c'est-à-dire selon le consensus des historiens), l'**Antiquité désigne la période suivante** :

- **Début** : 3200 av. J.-C., avec l'invention de l'écriture ;
- **Fin** : 476 ap. J.-C., avec la chute de l'Empire romain d'Occident.

Elle voit se succéder le Moyen Âge.

b. Un lieu : la Mésopotamie



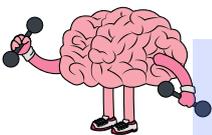
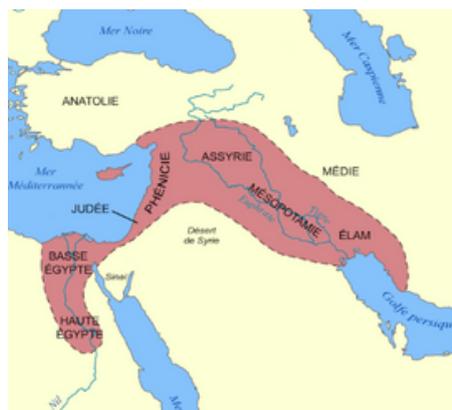
Attention : la Mésopotamie a seulement une réalité géographique. Elle n'a aucune réalité étatique, politique, et a fortiori juridique.

L'étymologie du terme « Mésopotamie » se comprend ainsi :

- « *meso* », du grec « entre » ;
- « *potamos* » du grec « fleuves ».

↪ La Mésopotamie désigne un espace traversé par deux fleuves : le Tigre et l'Euphrate. Elle est située entre le Proche et le Moyen-Orient, soit une partie de la Syrie, de l'Iraq et de l'Iran actuels.

Elle constitue la partie la plus importante du Croissant fertile (voir image ci-dessous).



Bon à savoir : le Croissant fertile est un concept archéologique forgé au XXe s. par l'archéologue américain James Henry Breasted afin de définir une bande de terres cultivables grâce à un climat suffisamment pluvieux.

C'est dans ce cadre que se développent des sociétés humaines.

**ACHÈTE MAINTENANT LE PACK COMPLET DE
30 FICHES DE RÉVISIONS OPTIMISÉES
EN HISTOIRE DU DROIT**



ACHETER

**ET VALIDE CETTE MATIÈRE QUI PÈSERA LOURD
DANS TA MOYENNE GÉNÉRALE ET TA RÉUSSITE**



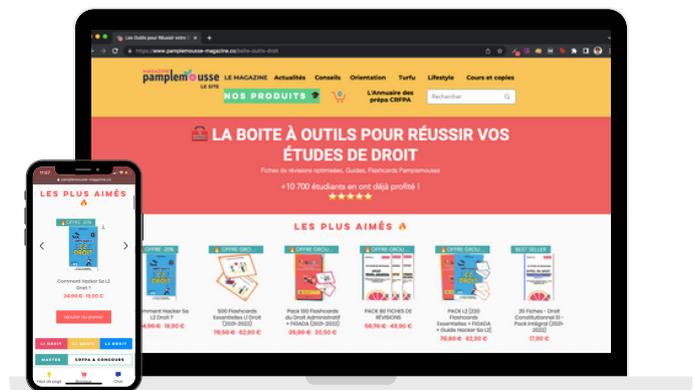
JE VEUX VALIDER MON ANNÉE ET RÉUSSIR MES ÉTUDES !



DÉCOUVRE TOUS LES OUTILS POUR RÉUSSIR



DÉCOUVRIR



ILS PARLENT DE NOUS !

